

Le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec à l'Assemblée nationale:

L'égalité des droits des femmes se doit d'être nommée au Québec.

Québec, 25 janvier 2005 – « L'égalité entre les femmes et les hommes est encore déficiente dans les faits. Il est donc primordial que les acquis en matière de condition féminine soient encore protégés dans les années à venir, et ce, tant par le mouvement féministe, les intervenantEs socio-économiques, que par les éluEs et l'État », d'affirmer Blanche Paradis, présidente du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec. Le Réseau des tables présente aujourd'hui son mémoire devant la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec.

Le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec est une entité nationale qui porte les préoccupations régionales. Vous comprendrez donc notre intérêt marqué pour les effets que la décentralisation des pouvoirs peut avoir sur les missions des ministères, sur les instances et inévitablement sur les groupes autonomes de femmes. Nous croyons qu'il est primordial que l'application des mesures proposées dans l'Avis intègre les façons de faire et respecte les alliances existantes, et performantes, sur chacun des territoires. Aussi, nous souhaitons également que le ministère responsable des Conseils régionaux des éluEs (CRÉ) leur demande de se doter d'une politique régionale d'égalité et de parité pour les femmes, soutenue par un fond dédié à une telle politique, accordé aux CRÉ.

Le secteur de la santé et des services sociaux s'est vu au cours des dernières décennies, modelé et transformé par la voie de la décentralisation ainsi que par les compressions budgétaires. Toute cette mouvance a eu un impact majeur sur les groupes de femmes. Nous estimons prioritaire que le Québec se dote d'une réelle politique ministérielle en matière de santé des femmes. Pour donner du mordant à cette politique, l'ajout de plans d'action régionaux demandera aux régions de se doter d'une planification efficace dans ce dossier.

Le Réseau des tables souhaite que le gouvernement québécois respecte les réalités régionales lors de l'établissement des politiques ministérielles et des mesures d'égalités, et que ces mesures soient accompagnées d'instruments facilitant leur application et ce principalement dans les domaines du développement local et régional et de la santé.

On ne saurait espérer atteindre un objectif aussi grand que l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes dans une société, sans que l'État n'y adhère réellement. L'État doit envoyer un signal clair et crédible, et compter sur les ressources nécessaires pour appliquer les politiques assorties de financement adéquat. Ainsi il devra offrir un soutien à l'ensemble des organisations qui travailleront à ces questions.

